

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 4

Rubrik: Conférence régionale du cercle de Surpierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2° Mettre une partie du texte du chapitre indiqué au futur simple.

3° Même exercice en le mettant, selon le cas, au pluriel, ou au singulier.

4° Le maître donne des verbes ; les élèves fournissent les exemples aux différentes personnes demandées.

5° Analyser ou mettre en colonne les verbes au futur simple d'un chapitre donné.

JOSEPH BROYE, *instituteur*.

Conférence régionale du cercle de Surpierre

Le 23 décembre, tous les instituteurs du cercle de Surpierre se trouvaient réunis, à 1 $\frac{1}{2}$ h de l'après-midi, à l'école de *Vuissens*, pour une conférence régionale dont voici les tractanda :

1° Leçon de dessin aux deux cours supérieurs ;

2° Leçon d'orientation de la maison d'école, au cours inférieur ;

3° Leçon de lecture au cours de perfectionnement ;

4° Leçon de calcul oral : résolution des problèmes d'intérêt au même cours.

1° *Leçon de dessin*. — Elle a été donnée par l'instituteur de l'endroit et les sujets étaient laissés au choix du maître. Le cours supérieur avait à exécuter un dessin à l'échelle 1 : 15 : la porte de la salle de classe. Pendant que ce cours faisait son travail sous la direction du maître, le cours moyen était occupé à reproduire une vignette de son livre de lecture : le pont de Grandfey. De l'avis de tous les instituteurs présents, les éloges décernés au maître pour sa leçon sont mérités. M. Gremaud a su exciter l'attention de ses élèves, les a fait collaborer à sa tâche, en leur faisant prendre eux-mêmes les mesures qu'ils devaient ensuite réduire selon l'échelle adoptée, si bien qu'à l'heure fixée ils nous présentaient leur dessin très bien exécuté.

Le cours moyen avait un dessin d'observation à faire. Chacun s'est déclaré satisfait du résultat. On remarquait un manque d'assurance dans leur travail, ce qui a causé un peu de lenteur dans l'exécution. Cela provenait, comme l'a, du reste, fait remarquer la critique, de la difficulté très réelle d'un tel dessin pour le cours moyen. Ce genre de dessin peut-être employé avec fruit, mais il ne faudrait cependant pas en abuser, et surtout, il faut bien graduer, fait observer M. l'Inspecteur. En somme, à part quelques lacunes qui ont été relevées, nous avons assisté à une leçon de dessin modèle.

M. l'Inspecteur donne ensuite quelques conseils d'ordre général relativement à cette branche du programme. Il est utile, dit-il, de joindre la décoration au dessin d'observation et à l'échelle de réduction, cela développe l'initiative et contribue à donner à l'enfant le goût du dessin. Si le manque de méthode dans l'enseignement de cette branche

se fait malheureusement sentir, l'instituteur doit néanmoins savoir graduer ses motifs, qu'il trouvera en abondance autour de lui. En attendant que la question de la méthodologie pratique du dessin soit étudiée par le corps enseignant fribourgeois, appliquons-nous à correspondre le plus possible au goût naturel de l'enfant pour cette branche.

2^o *Leçon d'orientation.* — Elle a été donnée par l'Instituteur de *Murist*. On a beaucoup apprécié la suite logique et très méthodique de la leçon, jusqu'à la pensée finale qui servait d'heureuse conclusion. Le maître reçoit des éloges pour sa bonne méthode d'interrogation. A l'aide d'un choix judicieux, peut-être cependant un peu sobre, de l'intuition directe et du dessin, le maître est arrivé rapidement à faire comprendre à ses élèves la position respective des quatre points cardinaux. M. l'Inspecteur termine la critique en ajoutant que la géographie peut et doit être enseignée déjà au cours inférieur, avec un programme déterminé; mais ici au lieu de s'étendre à toute la Suisse, il se restreint au domaine de l'observation directe de l'enfant, à la commune et à la contrée avoisinante. L'élève se trouve ainsi beaucoup mieux préparé en arrivant au cours moyen.

3^o *Leçon de lecture.* — Elle est extraite de la brochure *Le choix d'une profession*, sujet assurément pratique et plein d'intérêt pour les jeunes gens. On est unanime à reconnaître les mérites de cette leçon : la méthode employée et l'interprétation du texte donnent au maître l'occasion d'insinuer d'excellents conseils très pratiques pour les jeunes gens. — Commençons toujours nos lectures, conclut M. l'Inspecteur, par un petit entretien sur le sujet. Au compte rendu, interrogeons tout le monde, afin de provoquer l'attention chez tous les élèves; il faut de plus, insister sur un compte rendu libre, simple, court, mais correct.

4^o *Leçon de calcul oral.* — L'instituteur de *Cheiry* en est chargé. Il s'en acquitte merveilleusement, mais sa leçon a un mérite de plus : celui de la nouveauté. M. Gendre, partant d'un cas concret, rappelle d'abord aux élèves les différentes notions du capital, du temps, du taux et de l'intérêt. Puis, il fait voir aux élèves qu'au lieu de calculer l'intérêt par la méthode habituelle, il est plus court et plus aisé même de chercher, par exemple, le 4 % de 378 fr., s'il s'agit de calculer l'intérêt annuel de 378 fr. au 4 %. Si l'intérêt n'a couru que pendant un certain nombre de jours, l'élève se rendra de même facilement compte de la fraction d'année qui y correspond; ainsi 45 jours constituent $\frac{1}{8}$ de l'année et ainsi de suite, cela, en prenant pour base l'année commerciale à 360 jours.

Avant de lever la séance qui va se clore, notre dévoué Inspecteur nous donne ensuite quelques conseils et avis concernant les examens de printemps. Il remercie, en terminant, M. le Curé de Vuissens d'avoir bien voulu assister à notre conférence et de nous être resté fidèle jusqu'à la fin, nous prouvant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à la cause de l'instruction de la jeunesse. Un merci est dû aussi aux délégués de la commission scolaire et du conseil communal qui nous ont de même encouragés par leur présence.

A cette séance si bien remplie et si intéressante en même temps, succéda une autre qui fut non moins intéressante, mais à un autre point de vue. En effet, nous nous trouvons bientôt tous autour d'une table

excellamment et abondamment servie par les soins de M. Gremaud. Nous l'en remercions chaleureusement. Merci encore au conseil communal de Vuissens pour sa générosité. Nous garderons tous un excellent souvenir de cette conférence.

N.-B. — Les mêmes conférences ont eu lieu à Cheyres, Cugy et Dompierre.
PIERRE MORARD, *secrétaire.*

† M. L'INSPECTEUR A. GAPANY

Dans notre pays de Fribourg, les hommes d'école n'attendent pas, pour disparaître de ce monde, les années de la vieillesse avancée. MM. Tanner, Morel, l'inspecteur Villard, Soussens, Tschopp, Horner, Vonlanthen : que d'hommes méritants la mort nous a ravies en moins de trois lustres ! Et ils s'en sont allés dans un monde meilleur au moment où nous avons plus particulièrement besoin de leurs conseils éclairés. Dieu l'a ainsi voulu.

M. l'inspecteur Gapany, rév. curé de Montet, qui a succombé le jeudi 6 février, vient encore allonger la liste de ces chers disparus. Il était dans sa soixante-et-unième année.

Ordonné prêtre en 1874, M. l'abbé Gapany fut, pendant un an, vicaire à Surpierre, puis curé de Vuissens. En 1883, il obtint la cure de Montet. La direction de cette petite paroisse, située au centre de la Broye, lui laissait plus de temps pour remplir ses devoirs d'inspecteur d'école et plus de facilité pour faire ses nombreuses courses.

C'est en 1879 que M. Gapany, encore curé de Vuissens, fut nommé inspecteur du 1^{er} arrondissement scolaire, comprenant alors la Sarine, la Broye et les communes françaises et catholiques du district du Lac. Il succédait à M. Jean-Louis Brasey, ancien professeur. Ces circonscriptions scolaires étaient trop vastes. M. Gapany et ses collègues en firent bientôt la remarque à la Direction de l'Instruction publique. En 1882, le 1^{er} arrondissement fut diminué du district de la Sarine et, plus tard, des écoles du Lac, et restreint au seul district de la Broye.

M. Gapany, qui jouissait au début d'une santé florissante, remplit ses doubles fonctions de curé et d'inspecteur scolaire avec un merveilleux entrain. Ses paroissiens le chérissaient. D'autre part, il ne tarda pas à conquérir l'estime, la confiance et la respectueuse sympathie des instituteurs et des institutrices de son arrondissement. Combien vif, combien sincère